

Banque Royale du Canada

Énoncé 2022 sur la Loi sur l'esclavage moderne



Énoncé 2022 sur la Loi sur l'esclavage moderne

Le présent document constitue l'énoncé de Banque Royale du Canada sur la Loi sur l'esclavage moderne (Énoncé) pour l'exercice du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Le présent énoncé est formulé au nom de la Banque Royale du Canada (la « Banque ») et de certaines de ses filiales (collectivement, « RBC », « nous », « notre » ou « nos ») aux termes du paragraphe 54(1) de la Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni¹ (la « loi du R.-U. ») et de l'article 14 de la Modern Slavery Act 2018 de l'Australie (la « loi australienne »)².

¹ Le présent énoncé est formulé au nom des filiales suivantes de la Banque à l'égard de la loi du R.-U. : RBC Europe Limited ; Fiducie RBC Services aux investisseurs ; RBC Investor Services Bank S.A. ; RBC Global Asset Management (UK) Limited, Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited et BlueBay Asset Management (Services) Ltd.

² Le présent énoncé est également formulé au nom des filiales suivantes de la Banque relativement à la loi australienne : Fiducie RBC Services aux investisseurs et BlueBay Asset Management LLP. Étant donné que la Banque Royale du Canada, Fiducie RBC Services aux investisseurs et BlueBay Asset Management sont assujetties à des politiques et processus sensiblement identiques en ce qui concerne les risques d'esclavage moderne, le présent énoncé constitue une description commune des mesures qu'elles mettent en œuvre pour lutter contre l'esclavage moderne en application de la loi australienne.

L'esclavage et la traite de personnes vont à l'encontre de notre [raison d'être, de notre vision et de nos valeurs](#). Nous ne les tolérons ni dans notre entreprise, ni chez nos fournisseurs ou leurs sous-traitants. Nous respectons les normes les plus élevées et nous nous attendons à ce que les employés, contractuels et administrateurs de RBC agissent avec intégrité et se conforment en tout temps à l'esprit et à la lettre des lois, des règlements et des règles qui s'appliquent à RBC dans les territoires où elle mène des activités. Dans les cas où ces attentes ne sont pas respectées, nous réagissons de manière appropriée.

Notre structure, nos activités et notre chaîne logistique

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 95 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Sur le plan de la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.

La Banque est une banque de l'annexe I de la *Loi sur les banques* (Canada). Son siège social est situé à Toronto et elle est cotée à la Bourse de Toronto et à la New York Stock Exchange. Elle exerce ses activités partout dans le monde directement et par l'intermédiaire de filiales sous la marque descriptive principale RBC®.

Initiative pour l'inclusion des survivants RBC

En 2022, dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion économique, nous avons étendu la portée de l'Initiative pour l'inclusion des survivants RBC à plusieurs régions du Canada. Lancée sous forme de projet pilote en 2021 en partenariat avec Finance Against Slavery and Trafficking (FAST), un projet associé au United Nations University Centre for Policy Research (UNU-CPR), et l'Armée du Salut Illuminate, l'Initiative pour l'inclusion des survivants RBC a été conçue pour favoriser un accès équitable aux services financiers aux survivants de la traite de personnes et de l'esclavage moderne. Les survivants, qui n'ont souvent pas d'antécédents en matière de crédit et dont les connaissances financières sont limitées, ont ainsi accès, par le biais d'un compte chèques et d'un compte d'épargne gratuits et sans limites du nombre d'opérations, à des produits et services financiers ouvrant la voie à des possibilités et à des services essentiels. Ils sont aussi initiés aux questions de littératie financière afin de pouvoir bâtir un avenir plus sûr pour eux-mêmes et leurs familles.

Pour en savoir plus sur l'Initiative pour l'inclusion des survivants de RBC, cliquez [ici](#).

Nos secteurs d'activité

- **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** : Fournit un large éventail de produits et services financiers au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à nouer et à entretenir des relations étroites et enrichissantes avec nos clients est manifesté par l'ampleur de notre gamme de produits, par la richesse de notre expertise et par l'efficacité de nos solutions numériques.
- **Gestion de patrimoine** : Sert des clients aisés, fortunés et ultrafortunés depuis nos principaux centres opérationnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. Offre une gamme complète de solutions-conseils dans le domaine des placements, des fiducies, des services bancaires et du crédit. Fournit aussi des produits de gestion d'actifs aux institutions et aux particuliers par la voie de son réseau de distribution ou par l'intermédiaire de tiers distributeurs. Nous fournissons aussi des services de gestion d'actifs et de paiement aux institutions financières et aux particuliers du monde entier.
- **Assurances** : Offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de conseils et de solutions, y compris en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rente et de réassurance.
- **Marchés des capitaux** : Apporte son expertise en matière d'origination, de vente, de négociation et de financement et offre des services bancaires transactionnels aux sociétés, aux investisseurs institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux sociétés de capital-investissement et aux administrations publiques du monde entier. RBC répond aux besoins de ses clients depuis 63 bureaux situés dans 18 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.
- **Soutien général** : Se compose, d'une part, du groupe Technologie et exploitation, qui fournit les bases technologiques et opérationnelles nous permettant d'offrir efficacement des produits et services à nos clients ; et, d'autre part, des Services fonctionnels qui regroupent nos équipes des finances, des ressources humaines, de la gestion du risque, d'audit interne et d'autres groupes fonctionnels, ainsi que de la Trésorerie générale.

Risques d'esclavage moderne dans nos activités et notre chaîne logistique

Selon l'outil d'approvisionnement responsable (Responsible Sourcing Tool)³ et le rapport Trafficking in Persons 2020 du département d'État des États-Unis⁴, les employés du secteur des services financiers dans les pays où nous exerçons nos activités sont exposés à un faible risque d'esclavage moderne. Nous sommes toutefois conscients que nous pouvons être indirectement exposés au risque d'esclavage moderne par l'intermédiaire de certains secteurs de nos portefeuilles de clientèle :

- Agriculture
- Construction
- Électronique et électricité
- Produits d'extraction, mines et métaux
- Pêche et aquaculture
- Foresterie
- Soins de santé
- Services hôteliers
- Travaux ménagers et gestion des installations
- Textile et vêtement
- Transport et entreposage

RBC gère le risque d'esclavage moderne à l'aide des politiques, des pratiques et des processus qui sont décrits dans le présent énoncé. Par exemple, nous ne servons pas sciemment des clients dont le patrimoine ou le revenu provient d'activités illégales, y compris de pratiques d'esclavage moderne ou de traite de personnes.

RBC s'approvisionne en biens et en services auprès de fournisseurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux. Nous suivons un processus d'approvisionnement équitable qui comprend une surveillance des secteurs de la chaîne logistique pouvant présenter un risque d'esclavage et de traite des personnes. Notre chaîne logistique principale comprend des fournisseurs de matériel technologique et autre matériel de bureau, de logiciels, de services de gestion immobilière et des établissements, de services liés aux voyages d'affaires, de marchandises, de services de conférences, de services de recrutement et de divers autres services professionnels ou liés aux finances.

Nos cadres et politiques

Nous croyons qu'une bonne gouvernance est un élément essentiel d'une culture d'entreprise respectueuse et inclusive qui inspire confiance et crée de la valeur pour nos clients, nos employés, les marchés financiers, les organismes de réglementation, les collectivités et nos actionnaires. Le Comité de la gouvernance du conseil d'administration de Banque Royale du Canada recommande les candidats à élire ou à réélire au conseil et supervise le processus d'évaluation de l'efficacité des membres des comités du conseil et des administrateurs, ainsi que la gestion de la culture et de la conduite, dont les manquements à notre Code de déontologie. Il est également chargé i) d'élaborer et de recommander au conseil des cadres, principes et politiques de gouvernance ; ii) de superviser les questions liées à la responsabilité sociale de l'entreprise ; iii) de suivre l'évolution des pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise, et iv) d'étudier les propositions d'actionnaires et de formuler des recommandations au conseil. Le Comité de la gouvernance est également responsable de l'examen de la stratégie de citoyenneté d'entreprise de la Banque et

³ <https://www.responsible sourcingtool.org/> (en anglais seulement)

⁴ <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2022/10/20221020-2022-TIP-Report.pdf> (en anglais seulement)

d'une partie de la communication d'information sur les critères ESG (environnement, société et gouvernance), dont les droits de la personne. Notre [Énoncé des pratiques en matière de gouvernance](#) présente un aperçu de notre structure et de nos principes, politiques et pratiques de gouvernance.

Notre Code de déontologie

RBC reconnaît que le respect des droits de la personne est une responsabilité partagée entre toutes les entreprises, peu importe l'endroit dans le monde où elles exercent leurs activités. En accord avec notre raison d'être, notre vision et nos valeurs, cette conviction se traduit depuis longtemps dans nos politiques et nos pratiques. Nos valeurs et notre Code de déontologie nous guident et établissent nos attentes en matière de comportements et de décisions. Notre [Code de déontologie](#) vise à ce que nous servions nos clients de la façon la plus intègre qui soit. Il assure aussi un milieu de travail axé sur le respect, la transparence et l'équité. Le Code de déontologie régit les relations. Il s'applique à tous les employés, contractuels et membres du Conseil d'administration de la Banque et de toutes ses filiales.

Les manquements à notre Code de déontologie à l'égard des droits de la personne, qu'ils soient présumés ou avérés, doivent être signalés, et des mesures appropriées doivent être prises en vue d'examiner et de résoudre les incidents. Le Comité de la gouvernance, qui reçoit régulièrement des rapports sur la culture et la déontologie, y compris sur les infractions au Code de déontologie, est également à l'affût des tendances et des meilleures pratiques dans le cadre de sa gestion holistique de ces enjeux critiques.

Culture et conduite

Afin d'inspirer confiance aux clients, aux employés, aux collectivités et aux actionnaires, le Conseil établit les normes de conduite et défend les valeurs définies dans notre Code de déontologie.

Le Cadre de gestion du risque RBC et le Cadre de la ligne de conduite du risque et de la culture servent de fondements pour favoriser une culture sensibilisée au risque et axée sur la volonté

d'agir à bon escient. Ces deux cadres, de même que le Cadre d'appétit pour le risque, orientent tous les autres cadres touchant le risque d'entreprise, les processus et procédures de gestion du risque, et les règles de conduite des employés. Le Conseil d'administration supervise la gestion des aspects liés à la culture et aux comportements à l'échelle de l'entreprise, tant directement que par l'intermédiaire du Comité de la gouvernance, y compris pour ce qui est de la mise en œuvre des cadres et politiques.

Notre déclaration des droits de la personne

[Notre déclaration des droits de la personne](#) décrit notre engagement à prendre des mesures pour assurer le respect des droits de la personne conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (les « principes directeurs de l'ONU »). Elle précise comment nous entendons prévenir les incidences négatives en matière de droits de la personne pouvant être liées à nos activités. Nous accorderons une attention particulière aux droits des groupes vulnérables dont les membres sont exposés à un risque disproportionné en ce qui a trait au respect des droits de la personne, notamment les femmes ; les minorités nationales, ethniques, linguistiques et religieuses ; les enfants ; les personnes handicapées ; les personnes LGBTQ+ ; ainsi que les travailleurs migrants et les membres de leur famille.

Politiques relatives aux risques environnementaux et sociaux

À titre d'entreprise du secteur des services financiers, notre capacité à gérer le risque est l'une de nos compétences de base appuyée par une solide sensibilisation à la culture et une démarche efficace en vigueur en la matière. On entend par « risques environnementaux et sociaux » la possibilité qu'un enjeu environnemental ou social lié à RBC, à un client, à une opération, à un produit, à un fournisseur ou à une activité puisse avoir une incidence négative sur le plan financier, opérationnel, juridique, réglementaire ou réputationnel pour RBC. Autrement dit, il s'agit des risques découlant de notre façon de gérer, ou de la façon dont un fournisseur ou un client gère, les enjeux environnementaux et

sociaux ou les relations avec les parties prenantes et les collectivités.

Nous appliquons des politiques et des procédures visant à recenser, mesurer, gérer, atténuer et contrôler les risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés aux droits de la personne⁵, l'objectif étant de repérer les secteurs, les clients et les activités commerciales susceptibles de nous exposer à des risques environnementaux et sociaux. Ces politiques et procédures encadrent également l'application du contrôle diligent approfondi et décrivent le déroulement du recours hiérarchique. Nous actualisons périodiquement nos politiques et procédures de Gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) afin de refléter nos engagements ESG et de tenir compte des changements réglementaires, de l'émergence et de l'évolution des enjeux, et des pratiques exemplaires à l'échelle internationale. En tant que signataire des [Principes de l'Équateur](#) (PE), qui constituent une référence pour la détermination, l'évaluation et la GRES dans le cadre du financement de projets⁶, nous devons rendre compte chaque année des projets évalués. Vous pouvez cliquer [ici](#) pour consulter notre rapport le plus récent.

Code de déontologie à l'intention des fournisseurs

Notre [Code de déontologie à l'intention des fournisseurs](#) exige des fournisseurs et des sous-traitants qu'ils respectent les normes d'emploi applicables, ainsi que la législation du travail, contre la discrimination et pour les droits de la personne. Là où les lois n'interdisent pas la discrimination ou permettent d'établir un traitement différentiel, nous attendons des fournisseurs qu'ils pratiquent la non-discrimination et qu'ils n'exercent pas leurs activités d'une façon qui crée des différences inévitables entre les personnes. Nos modèles de contrats avec les fournisseurs

⁵ La politique Gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES), qui s'applique à l'échelle de RBC, exclut RBC GMA, la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada. RBC GMA comprend les filiales indirectes en propriété exclusive suivantes de Banque Royale du Canada : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP.

⁶ [equator-principles.com](#) (en anglais seulement)

comprennent des clauses relatives au respect du code de déontologie des fournisseurs. Celui-ci stipule que les fournisseurs doivent être en mesure de démontrer qu'ils ont mis en place des politiques et des procédures pour assurer que :

- le travail des enfants, le travail forcé et le travail obligatoire ne sont pas utilisés ;
- la discrimination et le harcèlement sont proscrits ;
- les représailles contre les personnes qui s'expriment sont interdites, et que les employés sont libres de signaler des préoccupations et de s'exprimer sans crainte à cet égard ;
- des contrôles appropriés et raisonnables des antécédents ont été effectués, notamment la vérification des antécédents criminels, afin d'assurer l'intégrité et la bonne moralité des employés ;
- des normes d'emploi claires, qui respectent ou surpassent les exigences légales et réglementaires, sont uniformément appliquées.

Nous reconnaissons la validité des propres politiques et des procédures du fournisseur si nous sommes convaincus qu'elles établissent des exigences qui équivalent à celles de notre code des fournisseurs.

Nos processus de contrôle diligent

Crimes financiers

Nous disposons, pour l'ensemble de l'entreprise, d'un programme de lutte contre les crimes financiers qui vise à prévenir, à détecter et à signaler les opérations présumées de blanchiment d'argent et de financement d'activité terroriste, de même que l'esclavage moderne et la traite des personnes. Pour nous assurer que nos services financiers ne soient pas utilisés pour des crimes financiers comme le blanchiment d'argent, le financement d'activité terroriste, la corruption ou le contournement de sanctions économiques, nous avons mis en œuvre des mécanismes de contrôle qui nous

permettent de surveiller les opérations financières dans nos secteurs opérationnels à l'échelle mondiale. Voici quelques exemples de ces processus et systèmes :

- mise en place de systèmes de surveillance des opérations dans divers secteurs opérationnels à l'échelle mondiale (grâce aux solutions de surveillance des opérations et à un modèle d'enquête centralisé, RBC est en mesure de gérer les risques de manière cohérente et efficace) ;
- méthode de notation du risque client reposant sur une évaluation cumulative des facteurs de risque lié à la lutte antiblanchiment (LAB) qui fait partie de notre processus de contrôle diligent du client.

Gestion des risques du Groupe

Gestion des risques du Groupe (GRG) modernise continuellement ses politiques et pratiques liées à la revue des risques environnementaux et sociaux, qui exigent que RBC Marchés des Capitaux et Grandes entreprises clientes prennent en compte les incidences potentielles de certaines opérations de financement sur les droits de la personne avant de procéder à ces opérations. De même, notre politique et nos procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux pour le groupe Services financiers à l'entreprise fournissent des directives sur l'évaluation des risques environnementaux et sociaux associés à un emprunteur dans le cadre des opérations de crédit. Conformément au Cadre d'appétit pour le risque RBC, nous n'assumerons que les risques que nous comprenons et nous prendrons des décisions réfléchies et axées sur l'avenir qui tiennent compte des aspects environnementaux et sociaux, y compris l'esclavage moderne. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion du risque et promeut une forte culture de gestion du risque dans l'ensemble de RBC. Le Comité de gestion du risque du Conseil supervise notre programme de gestion des risques, lequel vise à assurer que les politiques, procédures et contrôles utilisés par la direction sont suffisants pour maintenir les risques dans les limites de notre appétit pour le risque. GRG se charge d'orienter et de favoriser l'intégration de la

gestion des risques environnementaux et sociaux. L'équipe GRES au sein de GRG examine et met régulièrement à jour les politiques et processus de gestion, d'atténuation et de surveillance des risques environnementaux et sociaux, y compris les conditions d'application des procédures de contrôle diligent approfondi et de recours hiérarchique. Les divisions opérationnelles et les Services généraux sont tenus d'intégrer à leurs activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Gestion du risque fournisseur

Nous avons mis en place, visant les fournisseurs, un programme complet d'évaluation des risques et de contrôle diligent qui comprend une attestation de l'engagement du fournisseur à respecter notre code de déontologie des fournisseurs. Nous évaluons les risques associés aux fournisseurs au début de notre relation d'affaires, et nous effectuons régulièrement un suivi des profils des fournisseurs qui présentent les risques les plus élevés afin de repérer tout changement pouvant poser des risques accrus. Tout fournisseur faisant l'objet d'un signalement lié aux droits de la personne sera assujéti à un contrôle diligent approfondi. Nous nous efforçons de prévenir et de réduire les incidences négatives directes de nos activités, et pouvons à cette fin user de notre influence auprès de nos relations d'affaires.

Conformément au code des fournisseurs, RBC se réserve le droit de surveiller la conformité des fournisseurs à la réglementation et de vérifier leurs procédures de contrôle. Nous sommes également en droit de demander à nos fournisseurs des renseignements sur leur respect des principes du code des fournisseurs.

Droits de la personne

Dans la lignée des principes directeurs de l'ONU, auxquels nous faisons référence dans notre [Déclaration des droits de la personne](#), nous avons entrepris notre évaluation de l'importance accordée aux droits de la personne à l'échelle de l'entreprise afin de mieux comprendre l'incidence de nos activités commerciales sur les droits de la personne de nos parties prenantes. En 2022, nous avons continué de passer en revue les risques importants liés aux droits

de la personne dans certaines unités fonctionnelles et divisions opérationnelles. Ces évaluations nous aident à gérer les menaces les plus probables et les plus importantes pour notre entreprise, notre chaîne logistique et nos relations d'affaires. En accord avec les principes directeurs de l'ONU, nous évaluons la gravité des risques, notamment le risque d'esclavage moderne, en fonction de l'ampleur, de la portée et du caractère irrémédiable de l'incidence possible de nos actions ou inactions sur divers volets de notre chaîne de valeur.

Cette évaluation nous permet d'améliorer nos politiques et procédures afin d'éviter que nos activités aient, directement ou indirectement, des incidences négatives en matière de droits de la personne.

RBC Gestion mondiale d'actifs

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) fournit des services et des solutions de gestion mondiale de placements aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. RBC GMA croit qu'en agissant comme un investisseur actif, dynamique et responsable conscient de son devoir fiduciaire, elle favorise le rendement à long terme corrigé du risque de ses portefeuilles. Nos équipes de placement intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants dans leurs décisions de placement comportant de tels aspects⁷. Lorsque pertinent pour un placement, nous communiquons notre point de vue au moyen de votes par procuration et de discussions avec l'émetteur⁸. Nous pouvons notamment engager le dialogue avec les autorités réglementaires au sujet des enjeux ESG importants et collaborer avec d'autres

⁷ Certaines stratégies de placement ou catégories d'actif n'intègrent pas les critères ESG ; il s'agit, entre autres, des stratégies axées sur le marché monétaire, des stratégies passives et de certaines stratégies dont un tiers est le sous-conseiller.

⁸ Dans le cadre de certaines stratégies de placement en titres à revenu fixe, de placement quantitatif ou d'achat à long terme, ou de stratégies passives ou stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs.

⁹ Certaines stratégies de placement ou catégories d'actif n'intègrent pas les critères ESG ; il s'agit, entre autres, des stratégies axées sur le marché monétaire, des stratégies passives et de certaines stratégies dont un tiers est le sous-conseiller.

investisseurs aux vues similaires. Conformément à ses [Directives de vote par procuration](#), RBC GMA appuie les propositions qui encouragent les sociétés à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et à se conformer aux conventions internationales pertinentes à l'égard de la protection de ces droits, dont les principes directeurs de l'ONU.

Nous intégrons les principaux critères ESG à nos processus de placement lorsque pertinent⁹. Les critères sociaux peuvent inclure les droits de la personne, les relations avec les employés et les conditions de travail, la discrimination, le travail des enfants, le travail forcé, la santé et la sécurité. L'engagement de RBC GMA est décrit dans son document intitulé [Notre démarche en matière d'investissement responsable](#). De plus, RBC GMA est signataire des [Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies](#), une initiative dirigée par les investisseurs qui vise à faire progresser l'intégration des critères ESG dans les décisions de placement. Pour en savoir plus, consultez la [page Web](#) de RBC GMA concernant l'investissement responsable.

Nos formations

La compréhension et le respect du Code de déontologie sont obligatoires pour travailler à RBC ; les employés et les contractuels sont tenus de suivre chaque année une formation sur ce sujet et d'obtenir une attestation. Nous formons ainsi les employés et les travailleurs contractuels concernés à la recherche d'indicateurs de crimes financiers et d'autres violations possibles des droits de la personne.

RBC s'efforce activement de détecter les cas potentiels de traite de personnes, fait enquête, et les signale. Nous participons au projet PROTECT du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, qui cible avec succès les trafiquants de personnes. Pour en savoir plus sur notre approche de lutte contre les crimes financiers, consultez notre [site Web](#).

Nos processus de redressement

Notre Code de déontologie exige que tous les employés et les contractuels signalent toute inconduite présumée ou avérée. De plus, notre modèle de leadership, qui établit les attentes quant aux comportements clés que doivent manifester nos employés, encourage ceux-ci à s'exprimer pour le bien de RBC. Les employés sont invités à signaler les inconduites à leur supérieur, à un cadre de direction, à un directeur des Ressources humaines, au service Conformité à la réglementation ou à l'Infoligne Déontologie, de sorte que les problèmes relevés puissent être résolus rapidement et avec objectivité. L'Infoligne Déontologie est une ligne d'assistance mondiale que les employés et les contractuels peuvent utiliser pour signaler les comportements qui pourraient contrevenir à notre Code de déontologie ou aux politiques et aux lois en vigueur, ou être autrement contraires à l'éthique, mettant ainsi RBC à risque. L'infoligne est sécurisée et peut être utilisée en tout temps. Administrée par un tiers, elle permet de signaler une inconduite de façon anonyme¹⁰. RBC ne tolère aucune forme de représailles.

Nous avons mis en place une [voie de communication](#) permettant à nos parties prenantes de signaler toute activité commerciale de RBC, n'importe où dans le monde, qui pourrait ne pas correspondre à notre déclaration des droits de la personne. Comme notre Infoligne Déontologie, cette voie de communication est sécurisée, administrée par un tiers, et peut être utilisée en tout temps. Elle permet ainsi de signaler une inconduite et d'en faire le suivi de façon anonyme.

Les clients peuvent nous faire part de leurs préoccupations au moyen de notre [site Web Porter plainte](#). De plus, quiconque a des raisons de croire qu'un fournisseur de RBC déroge à l'esprit ou aux principes du Code de déontologie à l'intention des fournisseurs peut le signaler au service [Gestion du risque de tiers RBC](#).

Évaluation de notre efficacité

Nous continuerons d'affiner les principaux indicateurs de réussite de notre mise en œuvre des engagements de Notre déclaration des droits de la personne, et d'améliorer notre démarche en matière de droits de la personne. L'efficacité du programme de lutte contre les crimes financiers de RBC fait l'objet d'une évaluation périodique pour assurer qu'il reste d'actualité et qu'il cadre avec les activités de l'entreprise, l'évolution de la réglementation ainsi que les normes et les pratiques exemplaires du secteur. Ce faisant, RBC se conforme à toutes les lois et à tous les règlements applicables à l'égard de la lutte antiblanchiment et du financement d'activité terroriste, y compris les directives sur le risque de blanchiment d'argent lié à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, dans les territoires où elle exerce ses activités.

Nous procédons à un contrôle des fournisseurs afin d'établir leur profil de risque de base permettant de détecter toute activité ultérieure susceptible de contrevenir au code des fournisseurs. Nous signalons aux fournisseurs les mesures correctives exigées et assurons un suivi du début à la fin. Pendant l'exercice 2022, aucun cas d'esclavage moderne ou de traite de personnes en lien avec un de nos fournisseurs n'a été détecté au moyen de nos procédures de surveillance des fournisseurs.

Pour évaluer l'efficacité de notre approche de la gestion des risques environnementaux et sociaux, nous nous appuyons sur des renseignements provenant de parties prenantes, tant externes qu'internes, y compris des investisseurs, des clients, des membres de la société civile et des représentants de la collectivité.

¹⁰ https://www.rbc.com/notre-compagnie/_assets-custom/pdf/Code-Of-Conduct.pdf

Notre processus de consultation et de gouvernance

Pour préparer le présent énoncé, la Banque s'est entretenue avec chacune des entités déclarantes visées par les présentes et avec d'autres entités qu'elle possède ou contrôle. Nous avons consulté divers secteurs de notre organisation pour l'élaboration du présent énoncé, notamment : Approvisionnement, Gestion du risque de tiers, Gestion des risques du Groupe, Crimes financiers, Ressources humaines, Citoyenneté d'entreprise et Groupe juridique. Ces unités administratives ou divisions exercent leurs activités dans l'ensemble de notre entreprise, y compris dans les filiales qui sont également assujetties au présent énoncé. Ce processus de consultation nous a aidés à concevoir une approche globale de l'esclavage moderne.

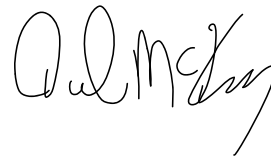
Approbation

Le présent énoncé a été approuvé par les administrateurs de BlueBay Asset Management LLP le 24 mars 2023 et par les conseils d'administration qui suivent : RBC Europe Limited le 15 mars 2023, RBC Global Asset Management (UK) Limited le 21 mars 2021, Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited le 21 mars 2023, Fiducie RBC Services aux investisseurs le 23 mars 2023, BlueBay Asset Management (Services) Ltd le 24 mars 2023, RBC Investor Services Bank S.A. le 29 mars 2023, et Banque Royale du Canada le 4 avril 2023.

Conclusion

Toujours déterminés à prévenir et à combattre l'esclavage et la traite de personnes dans nos activités et dans nos chaînes logistiques, nous continuerons de réviser régulièrement nos politiques, nos procédures et nos pratiques les visant pour déterminer les améliorations que nous pourrions y apporter.

Signé par



David I. McKay
Président et chef de la direction, et administrateur,
Banque Royale du Canada
30 avril 2023



® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada.

« RBC » s'entend de l'ensemble des unités opérationnelles et fonctionnelles de l'entreprise partout dans le monde. VPS110742

22197 (04/2023)